

PROGRAMME DE FORMATION

Améliorer sa capacité relationnelle dans le cadre professionnel :
imaginaire - fantasmes et rêves - Niveau IV -

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social,
éducatif prenant en charge des personnes en
souffrance.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 13 p.

Objectifs de la formation

Définir les différents processus imaginaires et fantasmatiques du fonctionnement
humain.

Mettre en oeuvre des techniques d'intervention (exercices ou ateliers) permettant
d'utiliser l'imaginaire dans une relation d'aide, pour décrypter les problématiques des
usagers et les aider à mieux gérer leurs difficultés.

Programme

- "• Les processus imaginaires.
- L'imaginaire comme accès aux processus inconscients.
- Représentations conscientes et inconscientes.
- Les fantasmes :
 - Les fantasmes conscients et inconscients.
- Les rêves :
 - Analyse physiologique et psychanalytique.
 - Origines et fonctions, les différentes hypothèses :
 - > Théorie freudienne sur l'analyse des rêves.
 - > Théorie jungienne sur l'analyse des rêves.
 - Les différentes sortes de rêves.
 - Rêves de compensation, les cauchemars, les grands rêves,...
 - Technique de décryptage.

- Le rêve éveillé.
- La métaphore ericksonienne."

Méthodes et supports

Alternance d'exposés théoriques et de mises en situation. Échanges.

Prérequis

" Avoir effectué les niveaux 1 et 2 de ce module ou de ""L'affectivité dans le travail de groupe""."

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.